



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



## VITICULTURE

Hors série – 15 Avril 2013



### SOMMAIRE

Contexte

Présentation du réseau

Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE :** CRVI

**Structures partenaires :**

CA2B, Domaine Casabianca, Domaine Comte Peraldi, Domaine Montemagni, Domaine Orenga de Gaffory, Clos Landry, Clos d'Orléa, Terra Vecchia, CAP

**Directeur de publication :**

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

### Contexte

Suite aux travaux du Grenelle de l'environnement, le Ministère de l'Agriculture a souhaité renforcer les réseaux de surveillance des bio-agresseurs dans le domaine végétal (plan Ecophyto 2018).

Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) a été mis en place dans ce contexte.

Le CRVI de Corse anime la filière viticulture et est en charge de la rédaction du BSV en s'appuyant sur un réseau d'informations (météorologiques, modélisation) et d'observations de terrain.

### Présentation du réseau

Pour la campagne 2013, le BSV Viticulture Corse conserve un réseau d'observations basé sur le suivi de **30 parcelles de référence**. Ces observations sont effectuées de façon hebdomadaire **par 7 viticulteurs et 1 technicienne de la distribution**.

Le réseau est composé de parcelles réparties sur le territoire:

- 17 parcelles sur la Côte Orientale,
- 7 à Patrimoni, 4 à Ajaccio,
- 2 à Calvi.

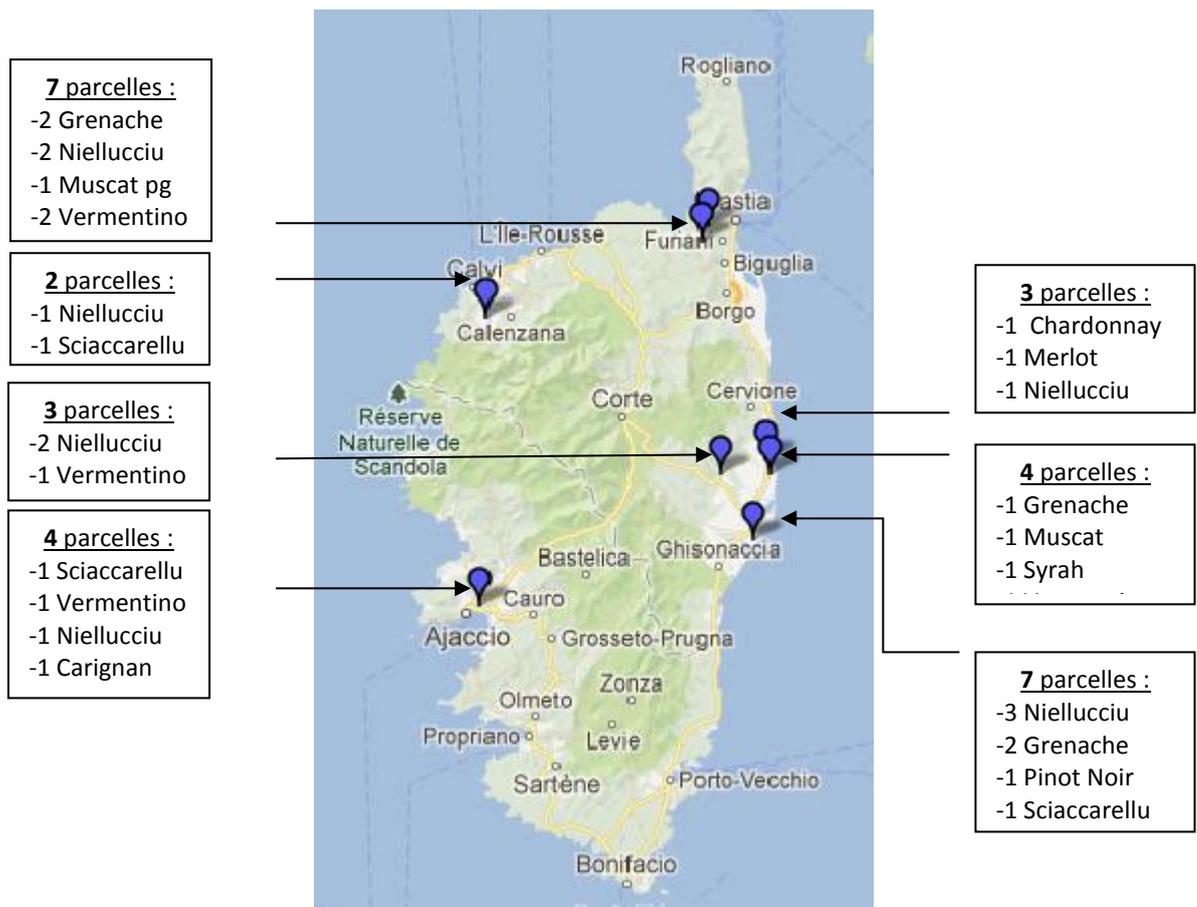
A ces parcelles de référence, peuvent se greffer des parcelles dites « flottantes » issues du signalement de symptômes occasionnels.

Par ailleurs, un réseau de **stations météo** gérées par la FREDON Corse, permet de simuler l'évolution biologique de ravageurs ou maladies : mildiou et vers de la grappe.

Les BSV permettent de donner **une tendance de la situation phytosanitaire du moment** (observations visuelles, piégeages), ainsi qu'**une estimation des risques** pour :

- les principaux ravageurs : tordeuses, acariens, cicadelles, cochenilles...
- les principales maladies : mildiou, oïdium, botrytis, ESCA...

Les BSV sont validés et diffusés par la Chambre d'Agriculture de Corse. Ils sont mis en ligne sur les sites de la Chambre d'Agriculture de Corse (<http://www.cra-corse.fr/>) et de la FREDON Corse (<http://www.fredon-corse.com>).



**Carte représentant le réseau d'observations du Bulletin de Santé du Végétal Vigne**  
 (A ce réseau s'ajoutent des observations ponctuelles sur tout le vignoble Corse)

## LIENS UTILES

**CRVI de Corse** : Centre de Recherche Viticole de Corse, <http://www.crvl.fr> , animateur filière : Gilles Salva, suppléant Michel Guagnini Chambre d'Agriculture de Haute-Corse

**Chambre d'Agriculture de Corse** : <http://www.cra-corse.fr/>

**FREDON Corse** : organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux, 04 95 26 68 81, <http://www.fredon-corse.com>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.